

Et si vous deveniez
« Technicien(ne) sanitaire et de sécurité sanitaire »
en Délégation Départementale ?

Ville de Quimper

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes Technicien(ne) sanitaire et de sécurité sanitaire, Agent contractuel.

RIFSEEP 2

Vous connaissez :

- Contrôle, audit et évaluation
- Disciplines scientifiques, Droit/réglementation
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Vous êtes et vous savez :

- Réactivité, autonomie et rigueur
- Sens de l'analyse, appliquer une règle, une procédure, un dispositif
- Mener une veille, rédiger et travailler en équipe

Poste basé à Quimper dans le Finistère

Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 24 juin 2025**

à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr





Et si vous deveniez
« **Technicien(ne) sanitaire et de sécurité sanitaire** »
en **Délégation Départementale** ?

Ville de Quimper

Vos missions

Sous l'autorité de l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires, responsable du pôle « Eaux de loisirs et littorales », l'agent aura pour missions principales sur les thématiques suivantes :

Piscines et Thalassothérapies

- Organisation et suivi de la programmation du contrôle sanitaire des eaux de piscines, validation des prélèvements pour l'ensemble du département ;
- Gestion et exploitation de la base de données « Sise-eaux » (piscines)
- Réalisation de bilans annuels
- Réalisation de visites de contrôle/inspection des piscines recevant du public

Contrôle des eaux de baignade en milieu naturel

- Gestion et exploitation de la base de données « Sise-baignade »
- Vérification de la bonne réalisation du programme de contrôle des eaux de baignade.
- Validation des prélèvements et des résultats, interprétation sanitaire, gestion des alertes, transmission des résultats aux collectivités.
- Suivi des plans d'action des sites interdits à la baignade/de qualité insuffisante
- Suivi de l'état d'avancement de la réalisation et révision des profils de baignade et instruction

Coquillages

- Gestion du réseau de surveillance des sites de pêche à pied du département
- Gestion des résultats
- Gestion des alertes et des périodes de fermeture suite à contamination
- Administration du site internet régional

Suppléance du 2ème technicien(ne) sanitaire et de sécurité sanitaire du pôle.

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr